

INFORMATIONS

MIDI-PYRENEES

B
U
L
L
E
T
I
N

DU COMITE REGIONAL C.G.T.

N° 30 - JANVIER 1980

S

O

M

M

A

I

R

E

° E D I T O

1. RESULTATS DES PRUD'HOMALES

2. LUTTES ET SUCCES CERAVET,
BOURGUET ETC...

3. DECLARATIONS ET COMMUNIQUEES DU C.R.

4. ASSEDIC - EMPLOI

5. INTERVENTION DU CR CGT ET UR CFDT AUPRES DU
PREFET DE REGION

6. ACTIVITES REGIONALES NOVEMBRE 1979 - JANVIER 1980

7. CALENDRIER - PLAN DE TRAVAIL PREMIER TRIMESTRE

8. INSTALLATION DU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

9. COMPOSITION DU SECRETARIAT ET DU COMITE REGIONAL

10. RENOUELEMENT DES ADMINISTRATEURS DES DIVERSES CAISSES
DE SECURITE SOCIALE.

NUMERO D'INSCRIPTION A LA CP: 579 D 73

Directeur: Bernard RIBEIRA

Imprimerie: UD CGT 19 Place Saint Sernin

31070 TOULOUSE

prix: 1 F 00

E
D
I
T
O

RIEN DE PLUS URGENT QUE L'ACTION

Il serait trop long ici de dresser un bilan des luttes engagées dans notre région en 1979, luttes qui ont ceci, delà arraché des succès appréciables dans les domaines de l'emploi, des conditions de travail, des salaires.

En dépit des efforts énormes du pouvoir et du patronat pour faire obtenir l'acceptation de leur politique, les travailleurs ont par leurs luttes rejeté leur adhésion à la situation et à la politique actuelle. Le non au consensus pour lequel milite la C.G.T. évolue avec le développement des luttes et leur forme nouvelle.

Lors de la campagne des prud'homales nous avons les uns et les autres constatés que les travailleurs ont grand besoin de discuter, qu'ils ont besoin d'y voir clair dans la situation et qu'ils veulent être partie prenante pour décider les objectifs de la lutte et engager l'action.

C'est là où le syndicat a suscité la discussion de tous les travailleurs, que la lutte, du fait qu'elle a pris enracinement dans les divers secteurs de l'entreprise et décidée par les salariés, a été plus forte et plus solide. Ainsi les revendications immédiates prises en charge par les travailleurs ont des aspirations d'un niveau politique élevé.

La lutte des travailleurs de BOURGUET dans le TARN leur coopération avec l'ALGERIE va dans le droit fil d'un nouvel ordre économique international. Celle des mineurs de CARMAUX contre l'importation de charbon étranger s'inscrit dans la bataille de l'indépendance énergétique de la France. Celle des travailleurs de l'habillement et du textile de la HAUTE-GARONNE et de l'ARIEGE a pour but la sauvegarde de l'emploi et de l'outil de travail mais, est aussi dirigée contre le bradage de l'économie de notre région et de notre pays.

Comme on le voit, partout où la C.G.T. développe la démocratie syndicale et ouvrière, là où elle fait la clarté et déploie sa propre capacité d'initiative, même si elle est engagée dans un processus unitaire, l'action est plus tenace et sur des bases de classe, en fonction desquelles seule la C.G.T. en tant qu'Organisation Syndicale, mène son activité.

Dans cet esprit, nous souscrivons pleinement à l'appel de la CE Confédérale pour une riposte énergique contre les dernières mesures d'austérité. Avec un record absolu des prix de 13,1 % pour 1979, un budget de super austérité pour 1980, des hausses spectaculaires déjà annoncées, des impôts plus lourds, des amputations des salaires par la majoration des cotisations sécurité sociale, le Gouvernement pratique une grave escalade dans l'attaque du niveau de vie des salariés et des retraités.

Cette situation ne va faire qu'aggraver la situation déjà difficile de nombreuses familles de travailleurs et va développer le chômage, déjà lourd de 82 000 chômeurs dans notre Région.

.../...

Les travailleurs n'ont pas d'autres perspectives que la lutte pour combattre une situation délibérément choisie par les grandes sociétés capitalistes qui usent et abusent des subventions de l'Etat pour implanter des industries à l'étranger, organiser une importation sauvage qu'elles ont le cynisme de dénoncer, fermer des entreprises en France et jeter à la rue des centaines et des milliers de travailleurs.

Aujourd'hui même si par des événements internationaux, on veut détourner les militants et les travailleurs de la situation actuelle dans notre pays, rien n'est plus urgent que l'action.

Il convient de réviser les plateformes revendicatives, prendre appui sur les travailleurs, élaborer avec eux les revendications, les moyens de les faire aboutir et voir avec les autres organisations comment ensemble, notamment sur le pouvoir d'achat, les bas salaires (3 travailleurs sur 5 ont moins de 2 600 FRF dans notre région), l'emploi, la durée du travail, les conditions de travail, les libertés, on va engager l'action.

Lorsque nous disons que la C.G.T. est l'Organisation Syndicale qui défend le mieux les travailleurs, le résultat des élections prud'homales est un gage de confiance.

Nous devons veiller à adopter le style de travail de la campagne des prud'hommes, dans les orientations du 40ème Congrès Confédéral, au service des luttes et du renforcement de la C.G.T.

Les militants C.G.T. en MIDI-PYRENEES sauront être audacieux et unitaires tout en étant fermes sur nos positions.

Le recentrage de la C.F.D.T. se traduit aujourd'hui par une inaction de ses syndicats et de ses militants dans les entreprises. Pourtant les travailleurs expriment leur volonté de voir les syndicats s'entendre pour relancer l'unité d'action.

Ils sont attentifs envers ceux qui leur parlent le langage de la vérité.

Nous devons donc faire la clarté sur l'unité, mais être et apparaître très unitaires pour donner une dynamique nouvelle à l'action.

En ce début d'année 80 rien n'est plus urgent que la lutte, rien n'est plus nécessaire et efficace que le renforcement de la C.G.T.

RIBEIRA Bernard,
Secrétaire Régional.

REGION MIDI-PYRENEES
ELECTIONS PRUD'HOMALES 1970 PAR DEPARTEMENT

BULLETIN REGIONAL N° 30 - JANVIER 1980

INSCRITS	VOTANTS		EXPRIMES		C.G.T.		C.F.D.T.		F.O.		C.F.T.C.		C.G.C.		DIVERS	
	voix	pourc.	voix	pourc.	voix	pourc.	voix	pourc.	voix	pourc.	voix	pourc.	voix	pourc.	voix	pourc.
ARIEGE 22 475	14 776	65,7	14 228	9 156	66,46	1 757	12,3	2 610	18,34	2 619	9,29	314	2,2	91	0,59	
AVEYRON 42 862	29 312	68,32	28 188	10 291	36,5	9 414	33,39	4 896	17,36	2 619	9,29	937	3,32	37	0,13	
HTE-GARONNE 170 146	103 037	60,55	100 127	46 417	46,36	21 345	21,31	17 532	24,74	4 903	10,53	5267	4,94	4662	4,65	
G E R S 21 786	14 121	64,82	13 333	5 841	41,8	3 580	26,85	2 458	36,4	791	21,8	663	4,97			
LOT 21 988	14 717	66,90	14 095	6 057	42,97	3 876	27,4	2 508	17,79	1 142	8,10	234	1,66	278	1,97	
HTE-S-PYREN 39 899	26 608	66,7	25 976	13 643	52,52	5 153	19,83	4 232	16,29	1 575	6,06	1373	5,28			
TARN 65 700	45 725	69,60	43 359	16 898	38,97	10 637	24,53	9 386	21,65	3 627	8,37	2058	4,75	484	1,12	
T. ET GARON. 27 802	19 068	68,5	17 820	8 050	45,17	4 263	23,92	4 365	24,5	686	3,85			439	2,5	
TOTALUX 412 658	267 364	64,79	257 126	116 653	45,36	60 033	23,34	47 992	18,66	15 337	5,96	10846	4,21	6265	2,43	

Pourc. exemple :

pourc. 79
pourc. 62

REGION MIDI PYRENEES

BULLETIN REGIONAL N° 30 JANVIER 1980

ELECTIONS PRUD'HOMALES - 12 DECEMBRE 1979

REGION

INSCRITS : 412658

VOTANTS : 267364
64,79%

EXPRIMES : 257126
62,3%

Exprimés	VOIX C.G.T. %	VOIX C.F.D.T. %	VOIX F.O.	%	VOIX C.F.T.C. %	VOIX C.G.C. %	VOIX DIVERS %	F.M.C. %
Industrie 121957	54,1	25372	20248	16,6	5601	2548	2,1	1,8
commerce 61041	44,7	15027	12456	20,4	4335	206	0,4	2,8
divers 37330	37,5	10241	8772	16	3328	172	0,46	2,1
agriculture 13486	33,8	5144	2544	18,8	764	281	2	1,3
encadrement 23312	20,5	4249	3972	17	1309	7639	32,9	5,8 → dont 794
<u>TOTAL</u>	<u>45,36</u>	<u>60633</u>	<u>47992</u>	<u>18,66</u>	<u>15337</u>	<u>10846</u>	<u>4,21</u>	<u>2,43</u>

CGT 45,36% | CFDT 23,34% | FO 18,66% | CFTC 5,96% | CGC 4,21%

ELUS C.G.T. H: 112 F: 35 TOTAL : 147	INDUSTRIE		COMMERCE		DIVERS		AGRICULTURE		ENCADREMENT	
	47H	5F	23H	10F	14H	11F	14H	9F	14H	14
	52	33			25		23			
ELUS C.F.D.T. TOTAL: 103	19	20			20		31			13
ELUS F.O. TOTAL: 61	11	17			15		7			11
ELUS C.G.C. TOTAL : 23 CFTC : 3					CFTC 2					23 CFTC: 1

CGT : 43,6% des sieges
23,8% des elus CGT sont des Femmes

Il faut dans le but de corriger notre activité si besoin est, faire une analyse sans complaisance et au plus fin de ces résultats.

Etre exigeant avec nous-mêmes. Voir nos forces, nos faiblesses, comment modifier et aider à corriger.

Est-ce que par exemple compte-tenu des modifications intervenues ces dernières années dans la démographie de telle ou telle localité, des mutations internes survenues et du grossissement du secteur tertiaire, nous avons corrigé notre activité en conséquence ?

Nous devons fouiller section par section, circonscription par circonscription sans penser en terme électoraliste aux élections dans 3 ans, mais avec le souci d'être toujours au plus près des préoccupations des travailleurs, de tous les travailleurs et de renforcer la C.G.T.

Il y a eu, durant cette campagne, 504 entreprises parrainées dans notre région, 23 bases nouvelles créées et plus de 1 000 adhésions nouvelles de réalisées.

De nombreux camarades ont fait leur expérience dans cette bataille électorale, ils se doivent, et nous devons les aider pour cela, de continuer le chemin entamé.

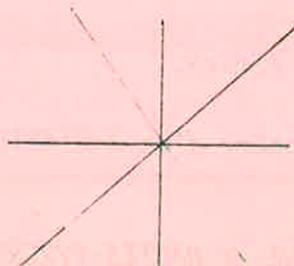
Profitons de la remise des cartes 80 pour démultiplier nos forces, et se lancer dans une remise des cartes conquérante.

Le style employé lors des prud'homales doit nous inciter à creuser, à réfléchir, comment à tous les niveaux nous allons impulser pour mettre toutes les forces - des militants sur le terrain comme du jamais vu - qui ont permis l'important succès des prud'hommes, dans la bataille de l'adhésion à la C.G.T.

La bataille du front syndical réformiste n'est pas terminée et la tentative d'isoler la C.G.T. n'est pas à son point culminant.

Mais la C.G.T. par ses positions de classe, ne sera jamais isolée des travailleurs à condition qu'elle s'appuie sur eux, qu'elle se renforce encore plus et qu'elle fasse lire C.G.T.

A cet effet, l'initiative nationale de la Confédération "LIRE C.G.T. POUR MIEUX LUTTER" doit être prise en charge par toutes nos organisations.



REDEMARRAGE DE BOURGUET A LABASTIDE ROUAIROUX DANS LE TARN

Symbolique, exemplaire : tels sont les mots, qui viennent immédiatement à l'esprit pour évoquer la lutte des travailleurs des établissements Bourguet à la Bastide-Rouairoux, dans le Tarn, et la solution sur le point d'aboutir.

Après six années de lutte, deux ans d'occupation, toutes les conditions sont créées pour permettre la reprise des activités de l'entreprise textile Bourguet. Constitués en coopérative ouvrière, les travailleurs ont d'ores et déjà en poche l'assurance d'une année de travail au moins. Grâce à un contrat signé avec la Somitex (société nationale des industries textiles algériennes) pour la livraison de 80 000 mètres de couverture et de 150 tonnes de filés. Mais que de péripéties pour en arriver là...

DES MOUTONS ET DE L'EAU

Plus qu'une affaire Bourguet, c'est tout le village de La Bastide qui est en cause. Niché au pied de la Montagne Noire, La Bastide-Rouairoux doit d'être depuis plusieurs siècles un centre textile, aux troupeaux de moutons très nombreux dans la région et surtout à la pureté des eaux de la Thoré la baignant. Jusqu'en 1962, cinq usines textiles y ont prospéré, occupant deux mille salariés. Le déclin s'est accéléré avec la mise en place par le gouvernement du Ve plan. Selon ce plan il fallait « organiser le déclin des industries vieilles, quelles que soient les résistances qui seraient opposées ».

Spécialisées dans la fabrication de produits textiles de haut de gamme les entreprises de La Bastide exportaient 40 % de leurs produits. Elles étaient rentables. Les articles en tergal-laine sont une création La Bastide. Raison de plus pour exciter l'appétit de Rhône-Poulenc et Boussac. Une à une les entreprises ont disparu. En quinze ans la population de La Bastide-Rouairoux est tombée de près de 4.000 à 2 700 habitants.

CONTRE LA MORT DU VILLAGE

Le tour de l'entreprise Bourguet est venu en 1974. Le 17 juin le bilan était déposé pour la première fois. Tout le village s'est mobilisé derrière les travailleurs. Mille personnes ont barré, une journée durant, tous les accès à La Bastide. Cette année-là le Tour de France passait. Son passage fut ralenti. Résultat, six mois de règlement judiciaire étaient obtenus. Pendant ce temps un rapport officiel, demeuré secret, était obligé de confirmer que l'entreprise était viable sans licenciement.

Le 27 juillet 1975 le tribunal de commerce acceptait un projet de reprise de l'entreprise par trois cadres de Toulouse, prévoyant soixante licenciements sur les deux cents salariés restant. La CGT était contre ces licenciements. L'entreprise a redémarré avec cent cinquante-trois salariés au lieu de cent quarante. La CGT a vu ses effectifs grossir considérablement jusqu'à cent syndiqués.

Le 9 mai 1977, le bilan était déposé une deuxième fois alors qu'il y avait au moins

cinq mois de travail assuré. La production était passée de 19 000 mètres de tissu fini par mois en janvier 1976 à 45 000 en mai 1977. Qu'à cela ne tienne, gouvernement et banque ont choisi d'étrangler l'entreprise. La lutte a recommencé. Après expiration du délai de règlement judiciaire en novembre 1977, les travailleurs ont décidé l'occupation de leur usine.

GRACE A L'ALGERIE

Exemplaire, la lutte des travailleurs de Bourguet n'en est malheureusement pas moins classique en ces temps de chômage. Et pourtant grâce à de nombreux concours cette lutte est sur le point de connaître une issue peu ordinaire, nous dirons même symbolique. Et cela à un double titre.

L'idée d'une solution parmi d'autres est née en 1976 alors qu'un ancien militant CGT du Tarn rendait une visite d'amitié à ses camarades de l'UD. Il avait quitté la région et même la France en 1962. En effet combattant pour l'indépendance de son pays, l'Algérie, il y était retourné. Fort de son expérience acquise dans la

CGT, il assumait des responsabilités de plus en plus importantes, jusqu'à devenir responsable de la willaya (préfecture) d'Alger. Et c'est en parlant avec les responsables de l'UD du Tarn des problèmes économiques du département, que devait naître l'idée d'une coopération entre la France et l'Algérie. Comme le dira Georges Séguy le 4 décembre dernier lors d'une conférence de presse : « Ce n'est certes pas la portée économique de la reprise de la production des établissements Bourguet qui constitue l'importance de l'événement mais... le fait que c'est à partir d'une commande du gouvernement algérien que l'entreprise redémarre. »

Dès lors l'Union Générale des Travailleurs Algériens et notre Confédération entraient en contact pour faciliter l'aboutissement de l'affaire. De leur côté les travailleurs de l'usine décidaient devant le refus des pouvoirs publics de trouver une issue favorable, de former une coopérative ouvrière. Le premier acte de cette coopérative a été de signer le 26 novembre dernier le contrat avec l'Algérie pour la fourniture de 80 000 mètres de couverture et de 150

tonnes de filés. Dans un premier temps il permettra de donner du travail à vingt-six ouvriers. Une extension de la coopération avec l'Algérie est prévue et la coopérative va mettre tout en œuvre pour trouver d'autres clients. Ainsi se vérifie dans la pratique que, comme l'a dit Georges Séguy : « si les relations économiques entre la France et l'Algérie étaient ce qu'elles pourraient et devraient être, l'usine Bourguet n'aurait probablement pas fermé ses portes et de nombreuses autres entreprises menacées de liquidation survivraient ». Si les conditions techniques et commerciales de la reprise sont désormais assurées, il reste à faire homologuer la coopérative par le tribunal de commerce, à obtenir le concours d'une banque, à résoudre le problème de la location de l'usine.

Toutes conditions parfaitement réalisables si le gouvernement français ne dresse pas des obstacles politiques.

LA LUTTE PAYE

A la CERAVER

(2 000 travailleurs groupe C.G.E.)

2 mois de lutte en MAI et JUIN 1979.

Dernières négociations le 6 DECEMBRE 1979.

SALAIRES

- 3 % au 1^{er} DECEMBRE 1979
- PLUS PRIME DE 3,1 % AU TITRE DU MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT
- VALEUR DU POINT A 16 F 70 AU PREMIER DECEMBRE
- VERSEMENT DU DERNIER TIERS DE LA PRIME DITE DU NUCLEAIRE SOIT 2,5 %
- INTEGRATION DE CES 2,5 % DANS LE SALAIRE ET DANS LA VALEUR DU POINT AU 1.1.80

SOIT SUR L'ANNE PLUS 14,5 %
=====

PLUS PRIMES 2,36 % EN JUIN
 1,5 % EN OCTOBRE
 3,1 % EN DECEMBRE

DE PLUS AU TITRE DE 1980 1,3 % AU 1.1.81

Comme on le voit la lutte a payé et de ce fait les 8 % imposés par BARRE aux patrons ont été largement dépassés.

Un succès qui en appelle d'autres.....

DECLARATION DE BERNARD RIBEIRA, SECRETAIRE REGIONAL C.G.T. MIDI-PYRENEES SUR LE PLAN DECENNAL -

Le plan décennal est tout d'abord créateur d'illusions. Le battage fait autour de ce plan n'a d'autres intentions de la part du Président de la République, que de tenter de masquer ses responsabilités dans la situation nationale et régionale actuelle, tout en essayant de faire croire que l'on va réaliser dorénavant tout ce qu'on aurait dû faire et qu'on n'a pas fait jusqu'ici. Il veut également faire avaliser par les populations de nos régions les conséquences néfastes de l'entrée de l'ESPAGNE et du PORTUGAL dans le MARCHE COMMUN.

Est-il réaliste d'envisager même si c'était vrai une promotion industrielle dans 5 ou 10 ans si on ne se préoccupe pas tout de suite de ce qui aujourd'hui est en train de mourir ?

°C'est tout de suite que la FRANCE et la REGION ont besoin du charbon de CARMAUX et de DECAZEVILLE.

°C'est tout de suite qu'il faut redonner vie au bureau d'étude de la SNIAS et mettre en chantier l'A 200.

°C'est tout de suite qu'il faut relancer l'habillement, le textile, les cuirs et peaux, la chimie et la construction, secteurs traditionnels et importants de notre Région.

°C'est tout de suite qu'il faut arrêter la fermeture des entreprises et les licenciements comme chez CARCEL à TOULOUSE en ce moment.

°C'est tout de suite qu'il faut donner du travail aux 76 000 chômeurs de MIDI-PYRENEES.

°C'est tout de suite qu'il faut faire en sorte que les services publics soient vraiment au service du public.

°C'est tout de suite qu'il faut relever les salaires (3 travailleurs sur 5 ont moins de 2 600 F) pour relancer la consommation populaire et permettre aux PME de vivre.

°C'est tout de suite qu'il faut arrêter l'exode rural et sauvegarder notre agriculture.

°C'est tout de suite qu'il faut utiliser notre potentiel humain, industriel et exploiter les ressources naturelles de notre région.

A La C.G.T. nous avons à maintes reprises fait des propositions qui tiennent compte des réalités de notre Région, des aspirations des travailleurs et de ceux qui vivent de leur travail.

Ce qui a été possible chez LIMOUZY à ALBI et BOURGUET à LABASTIDE DE ROUAIROUX où la lutte tenace des travailleurs a permis et va permettre le redémarrage de ces entreprises, pourquoi ne le serait-ce pas ailleurs?

Les orientations de MR. GISCARD d'ESTAING et du Grand Patronat français et européen y sont opposées.

Ce sont les travailleurs qui par leurs luttes sauvent l'économie de notre Région et les conditions de vie de ses populations.

Le plan décennal aura le même effet qu'un masque d'oxygène donné à certains privilégiés, alors que toute une Région s'asphyxie.

TOULOUSE, le 9 NOVEMBRE 1979.

DECLARATION DU SECRETARIAT REGIONAL C.G.T. MIDI-PYRENEES SUR LES EFFETS DU DISCOURS DE MAZAMET

Nous aurons l'occasion de dire prochainement plus en détail avec nos camarades de l'AQUITAINE et du LANGUEDOC-ROUSSILLON, ce que nous pensons du plan de MAZAMET.

Quelques remarques sur notre Région.

- par leurs luttes et leurs puissantes manifestations les travailleurs de MIDI-PYRENEES ont depuis de nombreux mois condamné la politique antisociale du Gouvernement et du Patronat et dit non au "consensus".

Ces luttes ont connu une intensité particulière les 15, 16, 17 Novembre à l'occasion de la venue du premier responsable de la situation actuelle.

- c'est par la volonté d'une population qui lutte contre l'austérité et les conséquences néfastes qu'aurait l'élargissement de la Communauté Européenne que le Président de la République a annoncé quelques mesures positives. Mais dans la continuité de la politique menée par les gouvernements français et européens au profit des sociétés multinationales, le social fait figure de parent pauvre. (Le revenu moyen des ménages en MIDI-PYRENEES est inférieur de 13,5 % à la moyenne nationale).

Pourquoi par exemple le Président n'a pas lancé l'AIR BUS A 200 ? Si cela avait été son intention il ne s'en serait pas privé dans son discours. Il parle de créer une centaine d'emplois à la SNIAS pour des programmes actuels qui en nécessitent 2 000.

Pourquoi ne pas venir en aide aux secteurs existants qui s'asphyxient: l'aéronautique malgré les commandes d'AIR BUS, la chimie, le textile, les cuirs et peaux ?

Pourquoi les 550 travailleuses de chez CARCEL sont toujours sans travail ?

Il est question de 11 000 créations d'emplois pour le grand Sud-Ouest alors qu'il y a 76 000 chômeurs en MIDI-PYRENEES, que des entreprises continuent de fermer et que d'autres licencient.

Parler milliards à des salariés dont 3 sur 5 ont moins de 2 600 F par mois ou aux travailleurs actifs et retraités dont les conditions de vie sont de plus en plus difficiles, peut paraître phénoménal, mais il faut savoir que le milliard en question pour 1980 équivaut à la construction de 4 kms d'autoroute par département sur les 18 concernés dans le Grand Sud-Ouest.

Les moyens mis en oeuvre restent bien en dessous des objectifs qui sont nécessaires pour remettre sur pied le potentiel économique, humain et culturel de notre région. Ils n'ont en fait pour but que de mettre les populations en confiance sur leur avenir pour mieux faire avaler la pillule de l'austérité d'aujourd'hui, du dépérissement de la région et de sa désertification de demain.

Nous serions, à en croire le Président "demain comme l'un de ces pays neufs comme il y en a peu en Europe et dans le monde".

Aujourd'hui, pour construire ce demain tout neuf, GISCARD d'ESTAING, BARRE et CEYRAC démolissent ce qui existe.

Les travailleurs savent que c'est d'eux et d'eux seuls que dépend l'amélioration de leur condition de vie, de travail et d'existence. Pour cela ils luttent car c'est la seule voix pour fortifier l'économie de la Région et assurer le présent et l'avenir de ses populations. A cet effet, ils peuvent compter sur la détermination de la C.G.T. Si les travailleurs n'attendaient que le bon vouloir du plan décennal, cela leur ferait le même effet que quelques gouttes de fortifiant dans un bol de cyanure.

TOULOUSE, le 19 NOVEMBRE 1979

DECLARATION DU SECRETARIAT REGIONAL C.G.T. MIDI-PYRENEES SUR L'INTERVIEW D'EDMOND MAIRE
A LA DEPECHE DU MIDI -

C'est au lendemain d'un accord d'unité d'action entre l'UNION REGIONALE C.F.D.T. et le COMITE REGIONAL C.G.T. pour la semaine du 26 au 30 Novembre, qu'Edmond MAIRE, Secrétaire Général de la C.F.D.T., dans une interview à LA DEPECHE DU MIDI, prétend que les communistes militants de la C.G.T. mettraient un frein au développement de l'unité syndicale.

Le secrétariat de la C.G.T. MIDI-PYRENEES après avoir eu de nombreuses remontées de mécontentement venant de militants de la Région, tient à apporter quelques éclaircissements sur les propos calomnieux et diffamatoires du premier responsable de la C.F.D.T.

Les travailleurs de MIDI-PYRENEES qui par dizaines de milliers dans des puissantes grèves et manifestations unitaires qui se sont déroulées lors de la venue du Président de la République dans notre Région les 15, 16 et 17 Novembre, étaient en droit d'attendre d'Edmond MAIRE, aux lieu et place des propos anti-communistes, la condamnation de la politique anti-sociale du pouvoir et l'affirmation des revendications.

Lorsqu'il dit "c'est le mouvement syndical lui-même qui doit s'unir sans préalable politique sur des revendications possibles accessibles. Si nous poussons fort ensemble dans les entreprises dans les branches cela est possible".

Faut-il rappeler qu'au niveau de notre Région avec comme seul préalable la lutte pour les intérêts des travailleurs contre la politique d'austérité, il y a eu 105 arrêts de travail du 3 septembre au 30 Octobre à l'appel de la C.G.T. dont 28 avec la C.F.D.T.

Les efforts pour l'unité réalisés par la C.G.T. à tous les niveaux, l'ont été par l'ensemble de ses militants sans distinction d'opinion politique ou philosophique.

Les difficultés qui se sont effectivement faites jour, ont été le fait d'organisations de la C.F.D.T. comme ce fut notamment le cas chez les travailleurs de l'Etat, dans la métallurgie de la HAUTE-GARONNE, chez les cheminots de TARBES, dans la santé du LOT, sans parler de nombreuses entreprises.

Notre force à la C.G.T. repose sur des efforts constants pour assurer le plus large caractère démocratique à l'Organisation et les travaux de notre 40 EME CONGRES n'ont fait que renforcer cette orientation.

Cela nous permet de refuser énergiquement toute ingérence dans la vie intérieure de notre Organisation, comme le fait Edmond MAIRE lorsqu'il parle du cumul des mandats politiques et syndicaux de nos dirigeants.

Les mandats syndicaux^{et} politiques ont fait l'objet de débats au 40 EME CONGRES à GRENOBLE en 78 et la majorité des congressistes ont estimé que le cumul ne saurait être un obstacle majeur à l'unité.

Nous le constatons tous les jours, les différences d'ordre idéologique, philosophique, religieux ne sont pas incompatibles avec le rassemblement de tous les travailleurs dans l'action, ni même au sein d'une centrale unique.

En rappelant que pour nous cette centrale unique lorsqu'elle se fera, ce que nous souhaitons, aura un contenu précis, fondé sur les principes du syndicalisme indépendant, démocratique et de masse, qu'elle sera anticapitaliste et aura une vocation socialiste.

Partant de là, nous considérons à la C.G.T. qu'interdire à un militant d'avoir une fonction soit religieuse, soit politique, est une atteinte à la liberté individuelle. Que la C.F.D.T. ait une autre vision, ça la regarde, nous ne ferons pas preuve d'ingérence à notre tour.

En ce qui concerne les réflexions anti-communistes d'Edmond MAIRE, nous ne prétendons pas répondre à la place du Parti Communiste, mais simplement réaffirmer en toute indépendance ce que nous avons déjà dit tout au long de l'histoire du mouvement ouvrier: l'anti communisme favorise les jeux du pouvoir et du patronat et dessert la lutte et les intérêts des travailleurs et de tous ceux qui vivent de leur travail.

En conclusion, nous sommes conscients à la C.G.T. que l'unité d'action C.G.T. C.F.D.T. anime depuis plusieurs années la vie syndicale française et nous entendons persévérer loyalement dans cette voie.

Les attaques d'Edmond MAIRE que les militants C.G.T. de MIDI-PYRENEES ne peuvent pas tolérer, montrent ô combien que les chemins de l'unité sont semés d'embûches.

Nous continuerons quant à nous à tout faire pour réaliser cette unité à laquelle aspire tous les travailleurs, sans abandonner nos notions d'indépendance, de combat de masse et de classe en surmontant tous les obstacles avec confiance en l'avenir.

TOULOUSE, 1e 22 NOVEMBRE 1979

DECLARATION DES COMITES REGIONAUX C.G.T.

AQUITAINE, MIDI-PYRENEES (1) ET LANGUEDOC-ROUSSILLON

sur le Plan du Grand Sud-Ouest

Le 7 mai, à Toulouse, les trois Comités régionaux C.G.T. d'Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon déclaraient, sur le plan du Grand Sud-Ouest : **PAS D'ILLUSION ! DANGER !**

L'annonce du Plan lui-même ne fait que conforter cette appréciation.

Certes, quelques mesures ponctuelles figurent dans le catalogue qui nous est présenté. Elles sont un premier résultat des luttes des travailleurs et de l'expression des inquiétudes manifestées par les populations.

Elles restent disproportionnées et inadaptées par rapport aux besoins immenses de nos régions. Celles-ci sont marquées notamment par le sous-équipement, la sous-industrialisation, le chômage et les bas salaires.

La crise et la politique d'austérité menée en réponse par le pouvoir des monopoles aggravent cette situation.

Ce prétendu Plan ne corrigera pas le processus de déperissement de nos régions.

Il ne vise pas à compenser les méfaits passés d'une politique, ni les risques d'une politique à venir (élargissement du Marché commun), qui en est d'ailleurs sa continuation. Son objet est au contraire d'adapter le grand Sud-Ouest à celles-ci.

L'absence de cohérence des mesures annoncées et leur insuffisance ne constituent pas un véritable plan répondant aux besoins des travailleurs et populations.

Les travailleurs et populations portent les premières concessions et promesses faites au crédit de leurs luttes, ce qui les conforte dans la conviction que seule l'Action unie peut imposer de nouveaux reculs et des réponses réelles pour vivre, travailler, créer et décider au pays.

Montpellier, le 5 décembre 1979

(1) La délégation du COMITE REGIONAL était composée de Bernard RIBEIPA- Roland PERILLAT -
et Henri GENSOUS.

SUCCES GAINS IMPORTANTS DE LA C.G.T. EN MIDI-PYRENEES

Les résultats obtenus par la C.G.T. aux élections prud'homales montrent qu'elle est et de loin la première centrale syndicale.

En MIDI-PYRENEES la C.G.T. progresse et obtient le chiffre de 45,40 % supérieur au chiffre national. C'est un succès incontestable. Aux élections de la Sécurité Sociale en 62, elle avait obtenu 42,9 %

Ces résultats appellent de notre part 4 réflexions:

- malgré les anomalies constatées et les irrégularités commises par certains employeurs pour porter atteinte au droit de vote, le pourcentage de 64,8 % de votants recueilli dans notre Région témoigne que les travailleurs veulent élire leurs conseillers et non les voir désignés comme cela est le cas à la Sécurité Sociale.

Ces résultats ont une signification politique. En faisant confiance au syndicalisme de classe les travailleurs ont dit non au consensus et ont manifesté clairement leur opposition à la politique d'austérité. Dans les trois régions du Grand Sud Ouest les travailleurs ne se sont pas laissés prendre au piège du plan décennal. Ils ont nettement fait progresser la C.G.T., seule Organisation syndicale à condamner le plan et l'élargissement du Marché Commun.

- Au travers de ce scrutin les travailleurs ont nettement manifesté leur volonté de faire confiance aux organisations syndicales représentatives et non à des pseudos syndicats mis en place par le patronat et le gouvernement. Les 5 organisations représentatives ont obtenu 97,5 % de l'ensemble des suffrages exprimés en MIDI-PYRENEES.

- Un scrutin comme celui-ci a touché la majorité des entreprises qui n'ont pas d'organisations syndicales. Le fait que les travailleurs de ces entreprises aient voté "syndical" montre que s'il n'y avait pas entrave à la liberté et à la reconnaissance des sections syndicales d'entreprises quelque en soit l'effectif de personnel, de nombreux travailleurs ne resteraient pas isolés et de ce fait pourraient s'organiser, mieux défendre leurs droits et conquérir des avantages appréciables.

Comme elle l'a fait en particulier durant cette campagne, la C.G.T. continuera à apporter toute son aide à ces travailleurs.

Elle s'adresse à eux pour qu'ils prolongent le sens de leur vote en se syndiquant à la C.G.T.

En conclusion, gouvernement et patronat vont être obligés de tenir compte de la représentativité du mouvement syndical et en particulier de la C.G.T. pour que des négociations concrètes s'ouvrent sur les problèmes en suspens au niveau des entreprises, des secteurs ou au niveau national et qui ont trait aux salaires, à l'emploi, à la réduction du temps de travail, aux conditions de travail, au droit d'expression et aux libertés syndicales.

Les travailleurs trouveront dans ce succès de la C.G.T. des éléments de confiance pour développer et renforcer l'action dans les entreprises pour la satisfaction de leurs revendications.

TOULOUSE, le 13 DECEMBRE 1979

LE SECRETARIAT REGIONAL C.G.T. S'INSURGE CONTRE UNE NOUVELLE OFFENSIVE CONTRE LA

COUVERTURE SOCIALE DES TRAVAILLEURS.

En obligeant les mutuelles à laisser à la charge des salariés une appréciable partie des frais de santé non remboursés par la SECURITE SOCIALE (ticket modérateur), Monsieur BARROT, Ministre de la Santé, vient de prendre autoritairement une mesure inutile et inefficace, qui, de plus, ne rapportera rien à la SECURITE SOCIALE, si l'on s'en tient au problème financier.

Ce système pénalise seulement les mutualistes qui pour une cotisation démocratiquement décidée par leur régime particulier, couvrait les charges du ticket modérateur fixé par le même Ministre.

Si elle pèse sur le budget des familles, cette mesure est également inadmissible sur le plan des libertés individuelles puisqu'elle interdit d'autorité par décret aux adhérents mutualistes dans une action de solidarité d'avoir le choix de la couverture sociale qui leur convient.

En poussant l'analyse plus loin, on pourrait même se demander en vertu de quelles règles ce décret dispose des finances d'une collectivité.

D'ores-et-déjà, le COMITE REGIONAL C.G.T. solidaire des mutualistes, se déclare prêt à appuyer toutes les actions que ceux-ci jugeront utile de mener pour le rétablissement de leurs droits.

La C.G.T. appelle tous les travailleurs à s'opposer vigoureusement avec leurs organisations C.G.T., à cette nouvelle atteinte à leurs conditions de vie et à leurs libertés.

TOULOUSE, le 23 JANVIER 1980.

LE SECRETARIAT REGIONAL C.G.T. MIDI-PYRENEES

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSEDIC LE 14 JANVIER 1980 -

ADMINISTRATEURS C.G.T. : présents : ROUTABOUL - ROUSSEL -

Une réunion préparatoire a eu lieu le matin à 10 Heures.

Le Conseil a eu à examiner la situation de l'ASSEDIC après la mise en application de la nouvelle réglementation.

Cette application s'est en général bien passée, mais il reste encore trop de cas particuliers à régler. Dans tous les cas où nos UL ou LD auraient des problèmes, il faut intervenir auprès de l'antenne ASSEDIC du département concerné.

Il faut signaler un fait nouveau dû à cette nouvelle réglementation. Les demandeurs d'emploi déposent systématiquement une demande d'indemnisation auprès de l'ASSEDIC y compris lorsqu'ils ne sont pas bénéficiaires, ou qu'ils ne le seront qu'après un certain délai. Cette formule devrait permettre la suppression de toute anomalie telle que : chômeurs non indemnisés alors qu'ils devraient l'être.

-La situation des chômeurs qui ne percevaient que l'aide publique et qui étaient au chômage depuis 3 ans ou 5 ans selon l'âge, devait être examinée par des commissions départementales spéciales. A ce jour nous n'avons pas reçu les décisions de ces commissions.

-Le CNPF a essayé d'étendre les prérogatives du directeur au rejet de certaines demandes d'allocations. (Jusqu'à présent il n'avait que le droit d'accepter). Pour cela, comme l'y autorisait la nouvelle réglementation, il a proposé dans chaque commission paritaire départementale de l'ASSEDIC de soumettre au vote du Conseil d'Administration sa proposition.

Seules deux commissions (LOT et GERS) l'ont présentée. Dans toutes les autres, la C.G.T. a usé de son droit de veto qui lui permettait d'empêcher que cette proposition vienne au niveau du Conseil d'Administration.

Bien que le Directeur ait indiqué à l'avance qu'il refuserait cette délégation de pouvoir, certains patrons et FO ont tenu à voter.

Le directeur a donc délégué de pouvoir refuser certaines demandes d'indemnisations qui a été votée par 16 voix (10 patrons - 2 FO - 2 C.G.C. - 2 C.F.T.C.) contre 2 (2 C.G.T.). Il faut noter au passage l'absence des administrateurs C.F.D.T.

Cette possibilité n'est applicable que dans les deux commissions concernées, LOT et GERS.

-La C.G.T. avait demandé, en son temps, le financement de journées d'études pour les militants ASSEDIC. Elle a obtenu seulement l'accord pour le financement de journées organisées par l'ASSEDIC.

Trois ont été réalisées.

° Le 22 Octobre 1979 à TOULOUSE pour HAUTE-GARONNE et ARIEGE

° Le 12 Novembre à ALBI pour TARN et AVEYRON

° Le 26 Novembre à MONTAUBAN pour LOT, GERS et TARN-et-GARONNE

Rendues nécessaires par la nouvelle réglementation, elles ont contribué à la formation des militants. Nous avons demandé que d'autres journées soient organisées dans le courant de l'année 1980 pour que ceux qui n'ont pu y participer puisse combler leurs lacunes.

-A fin décembre 1979, l'ASSEDIC MIDI-PYRENEES (sauf HAUTES-PYRENEES qui sont rattachées à l'ASSEDIC de PAU), indemnise, sous différentes formes, 30 910 travailleurs, dont 16 250 hommes et 14 660 femmes.

31 % ont moins de 25 ans, 31,9 % plus de 55 ans
1359 sont indemnisés au titre d'un diplôme
1092 le sont au titre du service national
202 personnes sont employées par l'ASSEDIC, dont :
17 à ALBI
8 à AUCH
8 à CAHORS
9 à FOIX
10 à MONTAUBAN
12 à RODEZ.

Robert ROUTABOUL,
Administrateur C.G.T. ASSEDIC

Département ou région : **MIDI-PYRENEES**

IV - DEMANDES D'EMPLOI EN FIN DE MOIS SELON LE SEXE ET L'AGE

Mois de **Décembre 1979**

Unité : pourcentage

	Moins de 25 ans	De 25 à 49 ans	De 50 à 59 ans	60 ans et plus	ENSEMBLE
Hommes	38.7	35.1	22.3	3.9	100.0
Femmes	51.5	37.0	10.0	1.5	100.0
ENSEMBLE	46.2	36.2	15.1	2.5	100.0
Part des femmes dans la tranche d'âge	65.2	59.7	38.5	35.4	58.4

V - NOMBRE DE DEMANDES EN FIN DE MOIS SELON LA QUALIFICATION DES DEMANDEUR.

		DECEMBRE 1979	Variation en pourcentage par rapport :	
			au mois précédent	au même mois de l'année précédente
Manoeuvres	Nombre	2 704	+ 0.1	- 1.3
	Pourcentage	4.3		
Ouvriers spécialisés	Nombre	9 570	+ 3.3	+ 5.8
	Pourcentage	15.2		
Ouvriers qualifiés	Nombre	11 033	+ 2.4	+ 6.2
	Pourcentage	17.5		
Employés non qualifiés	Nombre	12 372	- 0.4	+ 13.8
	Pourcentage	19.6		
Employés qualifiés	Nombre	22 300	+ 1.1	+ 17.7
	Pourcentage	35.4		
Agents de maîtrise, techniciens	Nombre	2 469	- 1.4	+ 12.0
	Pourcentage	3.9		
Cadres	Nombre	2 562	+ 0.4	+ 11.5
	Pourcentage	4.1		
TOTAL DES DEMANDES VENTILEES	Nombre	63 010	+ 1.2	+ 11.5
	Pourcentage	100.0		
Demandes non ventilées		169	+ 2.4	- 41.5
ENSEMBLE		63 179	+ 1.2	+ 11.2

DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL
ET DE L'EMPLOI DE LA REGION
MIDI-PYRENEES

Echelon Régional de l'Emploi
et du Travail de Toulouse

BULLETIN REGIONAL N° 30 - JANVIER 1980

DEPARTEMENT OU REGION : MIDI-PYRENEES

Mois observé : DECEMBRE 1979

	O.E.F.M.	D.E.F.M.	Evolution D.E.F.M. sur 12 mois (en %)	D.E.F.M. Population active totale			D.E.F.M. Population active salariée y.c. P.D.R.E.			D.E.F.M. - de 25 ans Pop. active - de 25 ans
				Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
A. L. E.										
ARIEGE	532	3 798	- 1.2	4.5	14.4	7.7	6.4	18.7	10.6	22.6
AVEYRON	366	5 943	+ 11.3	3.0	11.6	5.8	5.2	17.0	9.5	20.1
HAUTE-GARONNE	991	26 017	+ 11.5	6.1	12.3	8.4	7.6	14.1	10.1	22.5
GERS	167	3 629	+ 17.3	2.9	10.8	5.4	5.6	16.2	9.6	19.1
LOT	197	3 558	+ 17.8	4.0	10.3	6.2	7.1	16.6	10.6	21.0
HAUTES-PYRENEES	403	6 650	+ 20.1	4.3	13.6	7.6	6.0	17.8	10.3	24.9
TARN	344	9 567	+ 5.8	4.8	12.3	7.5	6.7	15.6	10.1	21.2
TARN-ET-GARONNE	169	4 017	+ 12.3	3.7	9.1	5.6	6.2	13.2	8.8	17.7
MIDI-PYRENEES	3 169	63 179	+ 11.2	4.7	12.0	7.2	6.7	15.4	10.0	21.5

Au sens du BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL (B.I.T.) c'est (DENS x coefficient de raccordement) + bénéficiaires de la garantie
de ressources (RGR)
 $(63\ 179 \times 1,22) + 5\ 780 = 82\ 859$ chômeurs.

REVENDEICATIONS PRIORITAIRES REMISES AU PREFET DE REGION LE 6/12/1979

PAR LE COMITE REGIONAL C.G.T. ET L'UNION REGIONALE C.F.D.T.

Le 6 DECEMBRE 1979, le COMITE REGIONAL C.G.T. et l'UNION REGIONALE C.F.D.T. ont été reçus par le Préfet de Région. Au cours de cet entretien, de 1 heure 30, les deux délégations ont estimé que "le plan decennal n'a d'autre but que de masquer la politique nationale et régionale actuelle et ne répond pas aux aspirations des travailleurs de notre Région et aux réalités vécues par eux. La situation de MIDI-PYRENEES est des plus critiques.

LE COMITE REGIONAL C.G.T. et l'UNION REGIONALE C.F.D.T. ont revendiqué :

EN MATIERE DE SALAIRES-

Trois travailleurs sur cinq ont moins de 2 600 FRs en MIDI-PYRENEES et le revenu moyen par ménage est inférieur de 13,5 % à la moyenne nationale.

Nous revendiquons :

- l'augmentation générale des salaires, notamment les plus bas, le SMIC à 2 700 FRs
- le rattrapage des inégalités :

- o de notre région par rapport à la moyenne nationale (-13,5 %)
- o d'un département par rapport à l'autre dans notre région
- o du salaire des femmes par rapport à celui des hommes (-34,5 %)

EN MATIERE D'EMPLOI -

Jamais MIDI-PYRENEES n'avait atteint le chiffre exorbitant du nombre de chômeurs. Si l'on s'en tient exclusivement aux demandes d'emplois non satisfaites, elles sont de 61 470 parmi lesquelles 58,5 % de femmes et 47,5 % de jeunes de moins de 25 ans, en augmentation de 7,2 % sur octobre 1978.

Des entreprises ferment, d'autres licencient comme entre autres CARCEL à TOULOUSE, DELMAS à MONTAUBAN, MANUCENTRE- SAMEX et BAUDRAY à MILLAU. La SCE à LEZAT.

Nous revendiquons :

- pour la chimie, le textile, les cuirs et peaux une table ronde tripartite, gouvernement, patronat, syndicats, pour aboutir concrètement à des mesures tendant à arrêter le démantèlement de ces secteurs et les mettre en valeur.
- la relance d'activité du bureau d'étude de la SNIAS, la mise en chantier de l'A 200 et l'embauche de 2 000 salariés pour les programmes actuels.
- arrêter le démantèlement des services publics, notamment en milieu rural: fermeture de lignes SNCF, de bureau de poste, d'écoles etc...
- la création de 5 500 postes budgétaires supplémentaires: dans le secteur hospitalier, les services fiscaux, les PTT, l'équipement, l'EDF, l'université et la recherche, la SNCF, la sécurité sociale, les houillères, les coopératives agricoles.
- le renforcement du secteur de la construction par la réalisation des équipements collectifs et des aménagements urbains que le développement de la vie sociale rend indispensable.
- la mise en valeur de secteurs industriels tels l'agro-alimentaire, les industries mécaniques.

Ces mesures ajoutées à l'avancement de l'âge de la retraite, à la réduction du temps de travail vers les 35 heures sans perte de salaire, à l'amélioration des conditions de travail, sont indispensables pour la création de 100 000 emplois nécessaires au développement économique de notre Région.

LE DROIT D'EXPRESSION DES TRAVAILLEURS ET D'INFORMATION SYNDICALE-

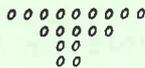
Nous revendiquons dans l'immédiat :

- la reconnaissance de la section syndicale dans toutes les entreprises quel qu'en soit l'effectif de personnel et ceci avec toutes les conséquences légales ou conventionnelles découlant de cette reconnaissance,
- le droit pour les responsables de syndicats interprofessionnels d'intervenir à l'intérieur de toutes les entreprises relevant de leur secteur géographique,
- dans le cadre des élections prud'homales, un droit d'antenne aux organisations syndicales sur FR3 régional,
- le respect et l'élargissement des libertés syndicales,

LE COMITE REGIONAL C.G.T. et l'UNION REGIONALE C.F.D.T. demandent à Monsieur le Préfet de prendre toutes dispositions pour la satisfaction de ces revendications.

Les grèves et les puissantes manifestations lors de la venue du Président de la République en MIDI-PYRENEES, témoignent du profond mécontentement des travailleurs qui exigent que leurs aspirations soient prises en compte.

La délégation du CR C.G.T. était composée de Bernard RIBEIRA, Secrétaire Régional, Christine MORA, Secrétaire de l'UD de la HAUTE-GARONNE et Henri GENSOUS, Secrétaire Régional de la Métallurgie.



Au cours de cette entrevue le Préfet de Région en réponse à Bernard RIBEIRA qui lui faisait remarquer que "le plan décennal était du saupoudrage de la poudre aux yeux", a rétorqué que nous avions dans la presse un autre langage, puisque d'après lui nous aurions écrit que c'était un acquis important.

Nous avons demandé des preuves de ce qu'il avançait. Le Préfet nous a promis de nous les faire parvenir.

Un mois plus tard, il envoyait au Secrétaire Régional la lettre suivante :

(voir page suivante)

PRÉFECTURE DE LA RÉGION MIDI-PYRÉNÉES
PRÉFECTURE de la HAUTE-GARONNE

CABINET

Toulouse, le 10 DECEMBRE 1979

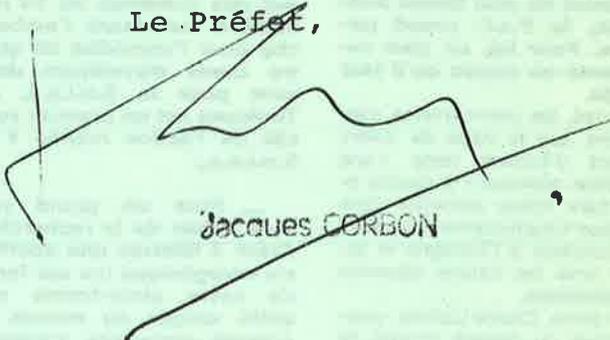
Réf. N° JM/RV. /CAB/ADM

Monsieur le Secrétaire Régional,

Vous trouverez ci-joint la prise de position évoquée lors de notre entretien et dont "l'acquis" demeure, même s'il vous a été attribué par suite d'une confusion peut-être compréhensible.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Régional, l'expression de mes sentiments très distingués.

Le Préfet,



Jacques CARBON

Monsieur Bernard RIBEIRA
Secrétaire du Comité Régional CGT

.../...

(coupure de presse accompagnant la lettre que nous a adressé le PREFET)

PREFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE

CABINET,

REVUE DE PRESSE DU 1.12.1979

LA DEPECHE DU MIDI

VIE POLITIQUE

Le P.c.f. de Haute-Garonne quinze jours après la visite de Valéry Giscard d'Estaing : Le plan Sud-Ouest représente des acquis qu'il faut augmenter

Quinze jours après la visite présidentielle dans la région et la présentation à Mazamet du plan Grand Sud-Ouest, le P.c.f. prend position. Pour lui, ce plan représente un acquis qu'il faut élargir.

Certes, les communistes considèrent que la visite de Valéry Giscard d'Estaing reste « une opération politique » à double titre : faire mieux admettre dans la région l'élargissement du Marché commun à l'Espagne et assurer ainsi les futures élections présidentielles.

En outre, Claude Labrès, vice-président du conseil général de Haute-Garonne, se méfie du modèle de « nouvelle croissance » attribué par le Président de la République au plan décennal, tout autant que de ce qu'il appelle « le mythe du Grand Sud-Ouest ».

« La région se situe à une échelle plus humaine de communauté de conditions et d'intérêts » explique, à cet égard, Claude Labrès. Les habitants perçoivent solidairement leurs problèmes. »

trois à huit Airbus par mois et mettre le A200 en chantier (la décision du Conseil des ministres du 14 novembre autorisant l'embauche pour l'immédiat de quatre cents travailleurs dont cent pour la S.n.i.a.a. de Toulouse est un premier succès de l'action menée à la S.n.i.a.a.;

— Pour un grand service public de la recherche : Créer à Mauzac une soufflerie cryogénique (ce qui ferait de cette plate-forme une unité unique au monde et créerait cinquante emplois); créer une station technologique des vins et alcools à l'I.n.r.a., avec douze postes de techniciens et ingénieurs; créer quinze emplois au Laas (laboratoire d'analyses et d'application des systèmes); l'élevage doit bénéficier (comme l'hydraulique, au minimum, de 30 millions de francs par an (bâtiments d'élevage, amélioration du cheptel...)

En outre, les vignobles des coteaux de Fronton et Villaudric doivent bénéficier des aides de restructuration du vignoble.

Ainsi, le P.c.f. veut analyser le plan en évoquant ses éventuelles retombées sur le département. En ramenant les crédits promis à de plus justes proportions, il souligne l'oubli, selon lui volontaire, de toute référence à l'aéronautique, à l'électronique, l'informatique ou l'élevage.

Mais, il convient que « face aux luttes, le gouvernement a dû céder ». C'est pourquoi, Claude Labrès se félicite que les crédits d'aménagement hydraulique soient doublés, que l'Etat se soit engagé à financer une partie de l'atelier d'urée à l'A.p.c. et que le « secteur valorisation de la recherche » bénéficie de plusieurs dotations.

Pour le vice-président du conseil général, « ces exemples montrent que leurs revendications persévérantes des travailleurs et leurs luttes ont commencé à payer ».

Dès lors, le P.c.f. explique qu'il « reste à conforter ces acquis pour les élargir ».

Ainsi, les communistes reprennent-ils diverses revendications déjà exprimées par Jacques Agrain, conseiller régional, lors d'une précédente réunion de l'assemblée de Midi-Pyrénées :

— Ne laisser fermer aucune portion de voie ferrée de Midi-Pyrénées;

— Embaucher, dans les mois qui viennent, les deux mille travailleurs nécessaires à la S.n.L.a. pour passer les cadences de production de

Roland PERILLAT au nom du Secrétariat Régional a répondu au
Préfet de Région, la lettre suivante :

"Monsieur le Préfet,

"Notre direction régionale a pris connaissance de votre correspondance du 10 DECEMBRE 1979
"par laquelle vous nous transmettiez un texte émanant du Parti Communiste, texte que vous
"nous avez attribué par suite d'une confusion que vous dites "peut-être compréhensible".

"Nous nous permettons de vous répondre avec la plus grande fermeté que nous n'apprécions
guère ni ces sous-entendus, ni cette attitude cavalière. Vous avez, lors de votre arrivée
"à TOULOUSE, exprimé l'intention de dialoguer avec les organisations syndicales,
"notamment la nôtre.

"Le dialogue suppose le respect de l'interlocuteur. Nous nous efforçons quant à nous de
"pratiquer ce respect même lorsque nous avons à exprimer des désaccords et nous entendons
"être traités de la même manière, faute de quoi il n'y a plus de dialogue possible.

"En ce qui concerne les prises de positions et les déclarations de la C.G.T. au niveau
"régional, elles sont le fait d'organismes responsables démocratiquement élus, qui en
"débattent avec comme ligne directrice la défense des travailleurs qui nous font
"majoritairement confiance et un souci jaloux de l'indépendance de notre Syndicat.

"C'est pourquoi, nous nous refusons à admettre le moindre caractère "compréhensible"
"à des amalgames et à des insinuations qui relèvent plus de la basse polémique journalisti-
"que que des rapports entre l'administration et les syndicats salariés.

"Quant à nos prises de positions sur le plan Sud-Ouest, puisqu'il semble que votre
"documentation présente sur ce sujet quelques lacunes, nous vous prions de bien vouloir
"trouver ci-joints quelques-uns des documents dans lesquels nous les avons exprimées.

"Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le secrétariat régional: Roland PERILLAT

Pièces jointes à cette lettre

déclaration du 7 MARS 79 des COMITES REGIONAUX AQUITAINE-LANUEDOC ROUSSILLON-MIDI-PYRENEES
déclaration du 1er octobre du COMITE REGIONAL C.G.T. MIDI-PYRENEES
déclaration de Bernard RIBEIRA parue dans la presse le 16 NOVEMBRE
déclaration des COMITES REGIONAUX C.G.T. AQUITAINE-LANUEDOC ROUSSILLON-MIDI-PYRENEES à
MONTPELLIER LE 5 DECEMBRE.

C.G.T. MIDI-PYRENEES

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA C.G.T. EVINCEE DU BUREAU DU COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL

MIDI-PYRENEES

Le Comité Economique et Social MIDI-PYRENEES vient d'être renouvelé. Le 10 JANVIER pour élire son Président et son Bureau. Alors que dans ce sont réservées aux organisations de salariés, il s'est trouvé une majorité fuser d'y élire un représentant de la C.G.T.

Ainsi donc la C.G.T organisation qui peut se prévaloir de parler à elle seule de la moitié des salariés de notre Région toutes catégories confondues, ment les dernières élections prud'homales, se voit refusé l'accès au bureau qui, par vocation, devrait avoir le souci d'être réellement représentatif es" de notre Région.

Par ailleurs, il faut constater qu'une fois de plus ce sont les voix appartenant à des catégories étrangères à la classe ouvrière, qui représentants des travailleurs dans les organismes où ils ont à intervenir.

En ce qui concerne le Comité Economique et Social Régional, cela n représentativité de cet organisme et le caractère non-démocratique de de ses membres.

En effet, alors que les salariés représentent 75 % de la population e Région, leurs syndicats n'occupent que 19 % des sièges de cette assemblée, s sont répartis sans aucun souci de la représentativité réelle des diverses

(La C.G.T. occupe ainsi 5 % des sièges du CESR soit 26 % des sièges alors qu'elle a recueilli plus de 45 % des voix aux prud'homales).

A ce jour, il reste un poste à pourvoir à la présidence d'une

La C.G.T. y présentera un candidat.

Le Comité Economique aura à dire à cette occasion s'il persiste dans son racisme injustifiable ou s'il accepte enfin de faire un petit progrès de la démocratie, en faisant une place en tout état de cause encore bien anisation syndicale qui bénéficie de la plus large confiance des

LE SECRETARIAT REGIONAL C.G.T. MIDI-PYRENEES

TOULOUSE, le 21 JANVIER 1980.

AT

A-R. BLANCO

RA

RA

A.H.GENSOUS
R.PERILLAT

A.H.GENSOUS.
AT

A.CH.MORA.
S

LAT

A

R.GOMEZ

REGION CGT MIDI - PYRENEES

Le COMITE REGIONAL a dans sa réunion du 7 SEPTEMBRE 1979 renforcé ses organismes de direction régionale.

SECRETARIAT REGIONAL

- | | |
|-----------------|--|
| RIBEIRA Bernard | ° secrétaire régional |
| BLANCO Robert | ° secrétaire général UD HAUTE-GARONNE |
| | anime la bataille du renforcement dans la région. |
| GENSOUS Henri | ° secrétaire régional métallurgie. Représentant des secrétaires régionaux des professions. |
| LOUBET Roger | ° membre du CESR- suit les secrétaires régionaux du secteur public et nationalisé. |
| PERILLAT Roland | ° membre du CESR- responsable commission économique |
| PÖRTET Georges | ° membre du bureau de l'ARIEGE - trésorier régional. |

COMITE REGIONAL

En plus du Secrétariat ci-dessus:

- | | |
|-----------------------|--|
| DELAGRANGE Raymond | ° secrétaire général de l'UD ARIEGE |
| MESONES Raoul | ° secrétaire général de l'UD AVEYRON |
| CANNEZIN François | ° secrétaire général de l'UD GERS |
| ESTEBENET Jean | ° secrétaire général de l'UD HAUTES-PYRENEES |
| MANCIET Hélier | ° secrétaire général de l'UD LOT |
| ROUANET Roger | ° secrétaire général de l'UD TARN |
| PRADEL Pierre | ° secrétaire général de l'UD TARN-et-GARONNE |
| BOULARAN Marc | ° responsable Education Syndicale |
| ROCCHIA Jean-Jacques | ° secrétaire régional Construction |
| VAYSSIERES Michel | ° secrétaire régional PTT |
| LANTES Philippe | ° membre CE UGICT - Responsable UGICT |
| FOUILCHER Jean-Claude |) délégués confédéraux VO |
| DUTHIL Bernard |) |

°
°°°
°°°°°°°

ADMINISTRATEURS SECURITE SOCIALE

CAISSE REGIONALE -

T
DUPUYAU Jean-Jacques 12 Quartier Labarère ap 106 - 65430 SOUES
CARRICONDO Jean 45 allée de Musset 46 000 CAHORS
PAUTREL Claude 35 rue des Camélias 81160 ST JUERY

S
FETY Henri 76 rue Benjamin Baillaud 31500 TOULOUSE

-o-o-o-o-o-o-

HAUTE-GARONNE

CPAM

T.
BOUARD Etienne 25 rue de l'Ukraine 31300 TOULOUSE
GISPERT Michel Lot. Miramontel Bât C 31600 MURET

S
FETY Henri 76 rue Benjamin Baillaud 31500 TOULOUSE

ALLOCATIONS FAMILIALES

T
PUIGDENGOLAS Odette 9 allée de la Limagne 31300 TOULOUSE
DARDENNES André 5 rue du Président Kennedy 31700 BLAGNAC
GOBERT Jean-Pierre 18 chemin du Marin 31300 TOULOUSE

S
CASSE Alain 20 cheminement le tintoret ap 383 31300 TOULOUSE

U.R.S.S.A.F.

T
AMOUROUX André 90 grande rue st Michel 31400 TOULOUSE
CARLES Hubert 115/117 rue bonnet ap. 225 31300 TOULOUSE
CAUJOL Josiane 10 barrière de Bayonne 31300 TOULOUSE

S
LOPEZ Salvador 31000 TOULOUSE

HAUTES-PYRENEES

CPAM

T
DELLUC André Résidence de l'Arbizon Bd du Martinet 65 000 TARBES
DUPUYAU Jean-Jacques 12 quartier Labarrère ap 106 65 430 SOUES
LANNES Claude Catherine, Soulom 65260 PIERREFITTE NESTALAS

S
LABARRERE Armand 6 rue Michel Alicot 65400 ARGELES GAZOST

ALLOCATIONS FAMILIALES

T
GARROT René UD CGT BOURSE DU TRAVAIL 4 rue TH Gauthier 65 000 TARBES
MATHIEU Guy route de vis-Bigorre 65460 BAZET
LAFOURCADE Jocelyne 17 bis rue Anselme Frogé 65 000 TARBES

S
SOUQUET André chemin de Jouannot 65460 BAZET

U.R.S.S.A.F.

T
DELLUC André (administrateur CPAM)
DUPUYAU Jean-Jacques (administrateur CPAM)
MATHET Jean-Pierre 14 rue Saint Martin 65000 TARBES (UGICT)

S
ESTEBENET Jean UD C.G.T. BOURSE DU TRAVAIL 4 rue Th Gauthier 65000 TARBES

LOT CPAM

T
CARRICONDO Jean 45 allée de Musset 46 000 CAHORS
FAFRED Léon La rosière 46100 FIGEAC
BORIE Serge 46 370 LEYME

S
COCULA Alain 87 rue du Pot Trinquat 46 000 CAHORS

ALLOCATIONS FAMILIALES

T
LAVAL Roger 20 rue des Docteurs Sanières 46 100 FIGEAC
OSPITAL Roger Laval de Cère 46 130 BRETENOUX
TAISANT Jean-Claude Douelle 46140 LUZECH

S
AUDUBERT Robert Laval de Cère 46 130 BRETENOUX
U.R.S.S.A.F.

T
PORTES Philippe roc de Baroule Flaujac Pujols 46 000 CAHORS
BONNEFOND Etienne Faubourg St Jean 46 300 GOURDON
FERRIE Jean-Louis 188 avenue Henri Martin 46 000 CAHORS

S
PECHBERTY Maxime Escamps 46 230 LALBENGUE

TARN U.R.S.S.A.F.

T
RUDELLE Joseph
COMBES François 2778 I rue des Tilleuls 81160 ST JUERY
MAGNA Jean 32 rue d'Aquitaine 81100 CASTELS

S
CABOT Serge 47 rue Maréchal Brune 81000 ALBI

CPAM

T
VALETTE Lucien rue Gabriel Fauré 81100 CASTRES
CABAS Ernest La Cayrie Puygouzon 81000 ALBI
S GUYET Jean-Marie Le Pigeonnier Rte St Sulpice 81500 LAVAUUR

ARIEGE

CPAM

T

BEL Raymond quartier des Canonges 09100 PAMIER
DELRIEU Paul Lot Ayroule 09 400 TARASCON
DONAT Albert 18 rue Delcassé 09500 MIREPOIX

S

DORIO François cité Izarn 09210 LEZAT

U.R.S.S.A.F.

T

DEGEIL Jean Route de Ganac Cadirac 09 000 FOIX
DELAGRANGE Raymond Chemin Laffitte 09100 PAMIER
PONS Guy rue du Gabre 09300 LAVELANET

S

VINUASA Georgette Dalou 09120 VARILHES

ALLOCATIONS FAMILIALES

T

GRAZILLIER Marie-José 49 rue des Chapeliers 09000 FOIX
LHEZ Jean-Pierre rue de Verdun 09300 LAVELANET
NIETO José route de Foix ST JEAN DU FALGA 09100 PAMIER

S

SUARD Brigitte 25 rue Auguste Doussat ST JEAN DU FALGA 09100 PAMIER

AVEYRON

CPAM

T

LAPORTE Charles 11 rue des Tulipes 4 saisons 12 000 RODEZ
LACOMBE Jacqueline 60 avenue de Toulouse 12 000 RODEZ
VALARD Alain MAS DE VERNET 12 200 VILLEFRANCHE DE ROUERQUE

S

MOTHES Pierre 1 HLM Le Sicol 12110 AUBIN

URSSAF

T

ANDRIEU Pierre 12640 RIVIERE S/TARN
CAUSSE René rue Alexis Monteil 12300 DECAZEVILLE
DELMAS Christian Hotel des Impôts rue du 8 mai 1945 BP 709 12000 RODEZ

S

SALVAYRE Michel Résidence La Toucade 12 000 RODEZ

T

ALLOCATIONS FAMILIALES

GUITTARD Robert Le St Jean Rue St Jean 12100 MILLAU
LAROUSSE Michel 7 rue des Bergeronnettes Costes Rouges 12000 RODEZ
DEBUISSON Jean-Claude 196 rue Combecalde 12100 MILLAU

S

JOULIE René 22 côte Rodez Le monastère 12000 RODEZ-

TARN-et-GARONNE

CPAM

T

MOURRIERES René 10 cité Ducau 82100 CASTELSARRASIN
PRADEL Pierre 15 rue du 8 Mai 45 82000 MONTAUBAN
LAPART Henri 13 bis rue Raynac 82000 MONTAUBAN

S

BONNET Cécile lieudit Bourdennes Rte de Montclar Léojac 82000 MONTCLAR DE QUERCY

T

ALLOCATIONS FAMILIALES

BRAS André Castelmayrau 82000 BORDE HAUTE
DELBREIL André Reynies 82370 LABASTIDE ST PIERRE
PETIT Bernard Ecole de Linon route de Montclar 82000 MONTAUBAN

S

DURRENS Gilbert Villette par CASTELSARRASIN 82100

U.R.S.S.A.F

T

PRADEL Pierre 15 rue du 8 Mai 45 82000 MONTAUBAN
BOURDONCLE André 58 rue de la Banque 82000 MONTAUBAN
ARNAUDET Emilien 6 rue Fernand Pottier 82000 MONTAUBAN

S

MARROU Denis cité carayrous 82700 MONTECH

GERS

T

U.R.S.S.A.F.

DUCOURNEAU Alain MONLEZUN D'ARMAGNAC 32240 ESTANG
BERGES Gisèle 3 rue des Capucins 32190 VIC FEZENSAC
MIRAIL Claude 6 rue des Loriots 32000 AUCH

S

BIERENT Michel LELIN LAPUJOLLE 32400 RISCLE

T

ALLOCATIONS FAMILIALES

HERRERO Bernard SAINT MARTIN DE HORGUES 32300 MIRANDE
MAITRE René Rue Biscarra 32000 AUCH
TOULOUSE Nicole MONTEGUT par 32000 AUCH

S

LAURAY Monique MONTEAUT LES CRENEAUX 32000

T

CPAM

LASSERRE Camille Retraité 95 rue Victor Hugo 32000 AUCH
MALISSAN Joël 70 rue de la République 32190 VIC FEZENSAC
CANNEZIN Dolorés 597 zup du Garros 32000 AUCH

S

GRAMOLA Pierre 32 Boulevard Sadi Carnot 32000 AUCH